

01 - REGIE CANTINE – Modification encaissement CESU

Monsieur le Maire rappelle qu'une régie a été créée afin de pouvoir encaisser les paiements de la cantine en espèces et chèques.

Suite à la demande des parents, le conseil autorise d'étendre cette régie à l'encaissement des tickets CESU pour la garderie périscolaire et de signer les documents afférents à cette démarche.

02 – Convention avec le Centre Régional des CESU

Le conseil municipal autorise à l'unanimité la signature de la convention afin d'adhérer au Centre Régional des CESU pour le remboursement des tickets en règlement de la garderie périscolaire.

03 – Autorisation d'utilisation ¼ des investissements N-1 avant le vote du budget

Le conseil municipal autorise le Maire à mandater des dépenses d'investissement avant le vote du budget jusqu'à la limite de ¼ des investissements votés l'année N-1.

04 – PERSONNEL – Complément salaire accident du travail

Suite à l'accident de travail d'un agent sous contrat de droit privé, le conseil municipal autorise le Maire à effectuer la subrogation de salaire de manière à percevoir les indemnités journalières et de maintenir le complément de salaire durant l'arrêt de travail.

05 – Vidéo protection carrefour des 4 routes et ZA – Demande financement FIPD

Suite à la visite du référent de la Gendarmerie de la Dordogne, un devis a été demandé à une entreprise spécialisée concernant le projet de mise en place d'une vidéo protection ainsi que pour la construction d'un local technique.

Un fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) destiné à favoriser le développement des politiques locales de prévention de la délinquance, à ce titre la commune peut prétendre à un financement pour la mise en place de ce système de vidéo protection.

Après délibération le Conseil Municipal autorise le Maire à déposer l'autorisation d'un système de vidéo protection ainsi que le dossier de demande de subvention au titre du FIPD auprès des Services de l'Etat à hauteur de 20 % du montant prévisionnel.

06 – Participation Voyages scolaires Collège Yvon Delbos Montignac

Une demande de subvention a émané du collège Yvon Delbos à Montignac pour le financement de deux voyages scolaires (Paris et Italie) auxquels participeront dix élèves domiciliés sur la commune.

Après délibération le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention de 50 € par enfant

07 – Participation Voyage scolaire Ecole Primaire Saint Geniès

Une demande de subvention a été faite par l'école de Saint Geniès pour le financement d'un voyage scolaire à Vulcania sur deux jours auxquels participeront quarante-quatre élèves de CM1 et CM2

Après délibération le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention de 700.00 €

08 – ACCESSIBILITE ERP – Plan de Financement

Monsieur le Maire présente le plan de financement ci-dessous :

	Dépenses TTC		Recettes	
Salle des fêtes	Travaux	2052.16	Contrat Objectifs	1366.43
Mairie		3413.57		
Ecole primaire		28093.81	Conseil Départemental – ligne accessibilité	10 000
Ecole Maternelle		10862.93		
			Autofinancement	33 056.04
TOTAL TTC		44 422.47	TOTAL TTC	44 422.47

Après délibération, à l'unanimité le conseil municipal valide les dépenses notées ci-dessus ainsi que le plan de financement, et autorise le Maire à effectuer les démarches auprès du Conseil Départemental de la Dordogne.

09 – PERSONNEL – Renouvellement contrat d'accompagnement pour l'emploi

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée que le contrat d'accompagnement pour l'emploi de l'agent affecté à l'entretien des locaux, l'aide à la cantine et la surveillance des enfants arrive à échéance le 31 mars 2016.

Le conseil municipal, à la majorité, autorise le Maire à entreprendre les démarches pour renouveler le contrat de cet agent et à signer tous les documents afférents à ce renouvellement.